



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090314

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 3/08/2024 10H29 C:022679 I:06232

V/Appel du Samedi 03/08/2024 a 10H29

V/REF.IMM. 7000

IMMEUBLE : LE BELLEVUE

8 a 12, RUE LOUIS PERGAUD

7 a 19, RUE ROMAIN ROLLAND

69500 BRON

SDC 'Le Bellevue'

C/O NEYRET GESTION IMMOBILIERE

12 PLACE MARECHAL JOFFRE

69230 SAINT GENIS LAVAL

Vaulx en Velin, le 05 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N12 - LOGEMENT DE MME REY AU 1ER ETAGE -PORT.*07 62371402* OU
PORT.*06 99211914*(SOEUR A JOINDRE EN PRIORITE)
ET CONTACTER SI NECESSAIRE MME DURAND -PORT.*06 84845954*

MOTIF : MERCI D'INTERVENIR POUR UN PROBLEME DE REFOULEMENT DES WC

Donneur d'ordre : M. P. LEVITRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 03/08/2024 A 16H45 :

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME REY

DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE SUR 4 METRES A PLUSIEURS REPRISES A PARTIR
DU TOILETTE

CONTROLE ECOULEMENT - OK

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 04/08/24 a 12H11 M. V. NEYRET

TRAVAUX MINIMUM DE 1ERE URGENCE - MESURES CONSERVATOIRES

PREVOIR LE CURAGE DE LA COLONNE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refolement et a y



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090314

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispat.Lu-Ve 17h/20h Sa 07h/12h	1	68,24	68,24
1,75	H. Personnel + RIDGID K50 le 03/08	1	117,97	206,44
1,75	Sup.H.100%-Déb.K50 +20h-Sa +12h-D/JF	1	117,97	206,44
TOTAL H.T.				510,24
T.V.A. a 10,00%				51,02
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>561,26</u>

Valeur en votre règlement au 15 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.